Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Oubli fermeture auto-entreprise

Par Citronvert74

Bonjour à tous,
Je vous explique ma situation, j'ai monté une auto entreprise en 2012, et j'ai cessé mon activité en 2014, cependant, je n'ai jamais pensé à fermer celle ci.
Entre-temps j'ai déménagé, donc je n'ai jamais reçu aucun courrier la concernant.
Je suppose donc qu'elle a été fermée par radiation.
Pensez-vous que je puisse ouvrir une autre auto-entreprise ?
Et qu'est ce que je risque si je fais une déc de cessation d'activité après 8 ans de silence?

Merci par avance,

Elodie